Ressources Enseignement Moral et Civique

Egalité et discrimination

**EGALITE ET DISCRIMINATION**

Niveau 2nde Professionnelle

***Mots cles***

Egalité, discrimination, droits humains, sécurité sociale, protection sociale

***Référence au programme***

Egalité et discrimination

***Enjeu de formation***

Réfléchir aux principes de liberté, d'égalité, de justice et à la manière de concilier l'intérêt général et les droits de la personne avec les contradictions qui peuvent survenir.

***Compétences***

-Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu

- Mobiliser les connaissances exigibles

- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

- S'impliquer dans le travail en équipe

***Objectifs***

Comprendre la sécurité sociale, partager ses enjeux et adopter un comportement coresponsable

***Connaissances***

Ordonnances des 4 et 19 octobre 1945

Déclaration universelle des droits de l’Homme

Ordonnances du 17 octobre 1947 et du 29 novembre 1948

**Description de la séquence**

1ère séance

Egalité ? Discrimination ? Que signifient ces mots pour les élèves ?

Retenir : égalité et inégalités sociales ; comment la société y remédie-t-elle ?

Inscription au tableau du thème et de la problématique :

Egalité et discriminations sociales

Comment la protection sociale assure-t-elle l’égalité entre les citoyens ?

Visionnage de la vidéo : « Histoire de la sécurité sociale. 70 ans de progrès  Histoire de la sécurité Jimmy Leipold 6’13

<https://www.youtube.com/watch?v=V52e4MDNWVg>

Un questionnaire permettra d’aborder le contexte , les domaines d’inégalités , l’objectif de la protection sociale (protection contre les principaux risques de la vie)

Ce projet français deviendra universel avec la Déclaration universelle des droits de l’Homme. En effet le 10 décembre 1948, les 58 États membres qui constituaient alors l’Assemblée générale de l’ONU, à Paris au Palais de Chaillot,  ont adopté la Déclaration universelle des droits de l’homme (30 articles) dans laquelle est affirmé le droit à la protection sociale mise en œuvre en France dès 1945.

***Article 16***

*3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.*

### *Article 25*

*1.Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.   
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.*

Et en Martinique ? 1945 , quel statut ?

Application de la protection sociale après la départementalisation

Visionnage d’un film sur La Réunion et la protection sociale: *« L’histoire d’une solidarité nationale depuis 1948 à La Réunion »* durée 9’53 [www.youtube.com/watch?v=rL2SYZI5Ffl](http://www.youtube.com/watch?v=rL2SYZI5Ffl)

Un questionnaire permettra de faire apparaître et d’expliquer l’application plus tardive que dans l’Hexagone, l’importance de la protection sociale , les freins au moment de sa mise en œuvre.

2ème séance

Aujourd’hui la protection sociale est menacée ; quelles difficultés ? Comment garantir sa pérennité ?

Quelle attitude citoyenne adopter par les élèves bénéficiaires de cette protection sociale ? Question posée aux élèves : que proposez-vous pour combattre les dérives constatées de la part des usagers et les difficultés d’ordre structurel et conjoncturel ?

Sur le site de la CGSS Martinique ,www.cgss-martinique.fr , en haut de la page d’accueil , la rubrique « espace presse » permettra aux élèves de saisir le poids de la protection sociale en Martinique à l’aide de chiffres ( La protection sociale en Martinique c’est quoi ?) et de trouver des éléments de réponse pour une recherche (Protégeons notre protection sociale. La protection sociale menacée ?)

Un travail de recherches en groupes sur ces deux aspects aboutira à une présentation (sous forme de dossier, de diaporama ou d’exposé) qui servira d’évaluation

Pour ce travail on peut utiliser des vidéos :

-« *3 minutes pour comprendre la sécurité sociale »,* 3’23, <https://www.youtube.com/watch?v=zphcaynhTqE>

*-« Dessine moi l’éco : la protection sociale »*, 3’36, <https://www.youtube.com/watch?v=Z0IPxLcD_fA>

***Evaluation possible***

La séance 2

***Ressources pour aller plus loin***

La commémoration des 70 ans de la protection sociale en France offre une base documentaire sur les sites CGSS et CAF, des videos sur Youtube, et d’éventuelles interventions du comité d’histoire et du conseil scientifique ad hoc mis en place en Martinique.

***Articulation avec d’autres disciplines/dispositifs***

En histoire :*Les Lumières, la Révolution française et l’Europe : les droits de l’homme*

*« Si l’on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit la fin de tout système de législation, on trouvera qu’il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l’égalité »,* ROUSSEAU, *Du contrat social*,1762.

La société d’Ancien régime étant inégalitaire mais non discriminante

En géographie : Le développement inégal

Bien des pays ne sont pas en mesure de garantir ce droit humain qu’est le droit à la protection sociale

En Français : Construction de l’information

La séance d’évaluation peut prendre la forme d’un numéro spécial, d’article(s) (cf les différents types d’articles), de slogans…

Histoire des arts / Parcours d’Education Artistique: Les arts et la communication

En interdisciplinarité avec le professeur d’Arts Appliqués réalisation d’une affiche, illustration de slogans…